



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Corrèze

**Secrétariat général**

Affaire suivie par :  
Frédéric Barbazange  
Tél : 05 87 01 20 23  
Mél : frederic.barbazange@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat  
BP 314  
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 6 mai 2022

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

**Objet** : stages de réussite durant les vacances d'été 2022.

**PJ** : - lettre d'information aux familles des élèves susceptibles de bénéficier des stages de réussite ;  
- fiche d'inscription de l'élève stagiaire ;  
- fiche d'appel ;  
- attestation de service fait.

Des stages de réussite, conduits par des enseignants rémunérés en heures supplémentaires, à destination des élèves du CP au CM2, peuvent être organisés aux dates suivantes :

- ▶ en **juillet** : du vendredi 8 au mercredi 13 juillet 2022 (4 jours) ;
- ▶ en **août** : du mercredi 24 au mardi 30 août 2022 (5 jours).

Dans l'hypothèse où des enseignants de votre école seraient volontaires pour animer un stage, je vous communique en annexe les documents nécessaires à l'organisation de ce dispositif.

Je précise que les séances d'une durée de 3 heures auront lieu le matin. Chaque groupe comportera entre 3 et 6 élèves.

Je vous remercie de faire connaître à l'inspecteur de circonscription, **avant le 1<sup>er</sup> juin 2022**, le nombre de stages mis en place dans votre école ainsi que la liste des élèves inscrits.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.



Dominique MALROUX